

AI=ER¹²

Détail de la formule : *Intelligence artificielle = escroquerie réelle* ¹²

escroquerie réelle = tromperie sur le produit+ non livraison+services non demandés+perte de temps + recours non concernés+délais aléatoires

L'avis de classement qui m'est signifié ce 19 janvier 2024 pour un cambriolage intervenu le 14 juin 202, m'a surpris par les délais qu'il a fallu pour qualifier juridiquement l'opinion donnée le jour même par le fonctionnaire de police ayant constaté le préjudice.

Il m'a incité à évoquer la situation des préjudices en cours dont l'impact est bien plus préjudiciable au plan au moins des soucis qu'ils induisent dans la gestion de ma vie quotidienne et les incertitudes qu'ils génèrent par les conséquences probables qui se produiront dans le futur mais dont les effets devraient être gérés au moment où l'accès est le plus facile.

AMAZON.COM

Afin de me conformer à l'intention d'un proche de m'offrir un cadeau qui me ferait plaisir pour Noël, j'ai commandé sur Amazon la compilation souvenir de Marie Laforet affichée au prix de 88€

J'avais été profondément touché par l'interprétation de sa chanson **Viens !** vue dans un récent hommage à la chanteuse dont l'honnête intellectuelle, me faisait la comparer à Brassens. Ses chansons, le visage et la voix m'avait toujours captivé sans pour cela que j'approfondisse son parcours artistique.

Quelle n'a pas été ma surprise quand Amazon m'annonce le remboursement de mon paiement sous 14 jours. Sans explication.

Depuis le coffret est affiché à 136€

Ceci ressemble fort à une escroquerie car à partir de la réception de mon paiement je pense que le site s'était engagé à me fournir ma commande.

J'en conclus que Amazon n'est pas un site fiable et le fait que le site conserve en mémoire mon numéro par UN CONTRAT DE CONFORMITÉ, de carte bancaire frise le risque d'escroquerie. Je m'empresse donc de le supprimer.

EDF DEPARTEMENT DES OBLIGATIONS D'ACHAT

,Le 27 décembre 2021 j'ai contracté un contrat d'installation de panneau solaires auprès de la société ATERNO et je reçois régulièrement d'ENEDIS un relevé reprenant le niveau de fourniture de courant à EDF.

j'ai signé comme sollicité un document de conformité le 31 mai 2023.

Je suis régulièrement sollicité à mon adresse courriel pour signer électroniquement un document dont j'ignore la nature.

Le problème est que mon nom et mon mot de passe sont à chaque coup rejetés mal gré le fait que les références sont celles qui m'ont été communiquées et que le processus de renouvellement de mot de passe oublié ne fonctionne pas.

À chaque tentative je fais une réclamation pour lesquelles je n'ai aucune réponse et mes lettres recommandées sont sans aucun effet.

Je passe une journée tous les mois sans aucun progrès.

SMART PHONE MIUI REDMI note 9

Afin d'éliminer le fil de 20m RJ45 qui m'était nécessaire pour palier le non fonctionnement des dispositifs FREE sur courant porteur pour regarder la télévision, j'ai change ma FREE BOX Revolution pour une FREEBOX Delta qui permet le transfert des images en WIFI.

Depuis cette installation qui fut compliquée la puissance WIFI semble permettre une utilisation de mon téléphone Redmi note 9 par des annonceurs comme LIDL et de fournisseurs d'applications de Google PLAY STORE .

Les jeux et les annonce s'installent dès l'allumage du téléphone qui rende celui-ci inutilisable sauf si l'on arrive à accéder aux logiciels de gestion des paramètres avant que la connexion WIFI s'installe pour la fermer.

Cela condamne en partie et en totalité toute les applications bancaires dédiée soi-disant à la sécurité et tout accès internet. FREE m'a informé qu'il ne pouvait intervenir et m'a revoyé sur MIUI qui m'a donner des instruction pour modifier un paramètre. Conseil qui n'a eu de l'effet que pendant une journée.

Par conséquent je me suis trouvé face à l'alternative suivant : soit résilier mon abonnement 4/5 G, soit changer de téléphone. Bonjour l'écologie.

MERCI GOOGLE MERCI LES FABRICANTS DE TÉLÉPHONES,

Je ne sais pas qui tient le manche de ce déni de service

IMPÔTS GOUV DYSFONCTIONNEMENTS

L'année 2023 en ce qui concerne mes rapports avec l'administration fiscale a été marquée par sept difficultés majeures qui a battu tous les records précédents. Elle débuté en mai avec ma déclaration d'impôts avec trois problèmes très désagréables qui n'ont pas encore totalement été résolus.

Le premier concerne la reprise de versements d'un organisme de retraite d'un montant presque au double des somme portée sur mon compte. N'ayant pas d'informations sur la conduite à tenir, j'ai du me rapprocher de l'organisme qui ne m'a répondu qu'en septembre.

Le second concernait le versement de revenus de capitaux dont le cycle m'était inconnu.

L'administration a fini par me donner la solution début octobre: il s'agissait de fonds placé à la suite d'une vente chez le notaire de mon acheteur.

Le dernier point concerne les frais de publication payé à l'éditeur avant publication dont la déduction n'est possible que si l'on a des revenus. Or les revenus ne sont touché que lorsque l'ouvrage est publié. Il s'agit d'une disposition qui déroge à toute les autres qui consiste à déduire les frais et payer les impôts sur les revenus l'année suivante.

Les autres déboire concerne les impôts locaux

Le 16 octobre j'ai procédé par le biais du site au paiement de taxes foncières largement majorées l'une pour ma résidence principale, l'autre sur un appartement acquis pour me protéger en cas d'incapacité physique et mis en location, Ce dernier paiement a été correctement prélevé, par contre l'autre a été dirige sur un établissement que je n'ai pas pu identifier et qui a donc refusé le paiement. Je ne m'en suis aperçu qu'en novembre à la suite de la réception d'une lettre de rappel.

Les délais inhabituels en matière de paiement ne me sont apparus qu'avec la versification de mes dépenses sans que je m'inquiète en raison des dysfonctionnements précédents.

J'ai à la réception de la lettre vérifié ma messagerie ou l'on m'informait que mon paiement était enregistré mais j'ai aussi immédiatement essayé de contacté par messagerie sécurisé pour alerter les services des finances publiques qu'il y avait soit une tentative de fraude soit un bog informatique. Contacté le 1^{er} novembre seulement en raison du site inaccessible la réponse n'est intervenue que le 11 . Elle me demandait de procéder par virement, mais ne me fournissait pas de RIB. Le paiement est intervenu le 5 décembre mais j'ai toujours un document de relance pour les pénalités sur mon site qui m'a conduit à contacter à nouveau les services fiscaux qui par ailleurs m'ont certifié par messagerie que les pénalités étaient levées.

Le dernier acte concerne la taxe d'habitation. J'avais connu l'an passé le même problème pour une résidence de vacance acquise pour des raisons de santé et vendue en mai 2021. On me réclamait la ta taxe d'habitation. L'annulation est intervenue en janvier 2023.

Bis repetita en décembre 2023 accompagne d'un avis pour le logement acquis avec le produit de cette vente et pour lequel j'ai engagé des travaux et emprunté et qui figuraient dans ma déclaration de revenus.

Pour ces deux demandes la rectification est intervenue rapidement le 4 et 6 décembre

Je n'ai pas pris le temps de rapporter ces éléments pour raconter ma vie, d'ailleurs je fais comme la peste les réseaux sociaux en dehors de ceux à visée technique ou professionnelle et je déplore l'initiative de GOOGLE de mélanger internet et téléphone. Je ne sais plus ou j'en suis et cela conduit sans doute à mes difficulté sur mon téléphone MIUI REDMI note 9.

Ce faisant mon intention est d'alerter tout un chacun sur les risques inclus dans des outils par ailleurs très pratiques, mais qui entravent notre capacité de choix, nous accaparent sur des futilités alors que les temps à venir me semblent bien risqués et que nous n'y portons pas une attention suffisante et ainsi continuons à appliquer des principes d'organisation qui ont été élaboré dans des temps moins incertains.

A titre d'exemple mon ouvrage L'ÉCOLOGIE DE LA VALEUR souligne les erreurs grossière vis à vis du bon sens décidées sans avoir procédé au confinement au lieu de la dispersion ou appliqué des règles de bon sens pour la pratique du sport et en utilisant des outils statistique pour décider. La démonstration d'une statisticienne dans l'émission QUOTIDIEN en donne un exemple fulgurant Les statistiques bien utilisées servent à éclairer mais aucunement à prévoir l'avenir .

Le projet de l'OCDE d'élaborer un PIB VERT paru dans SCIENCE ET VIE de décembre en fait parfaitement la démonstration. Je me suis essayé dans mon livre de suggérer une approche mais surtout d'ouvrir des voies de recherches en insistant non sur le volume des données mais sur leur fiabilité et leur cohérence en abordant le sujet par la gestion des systèmes complexes.

Que cela soient les mangroves ou les ronciers que j'ai évoqués dans le passé ou les découverte sur l'évolution des micro organismes et des système planétaires et galactiques, tous nous dévoilent l'immensité des interactions qui rendent l'utilisation du passé pour prévoir l'avenir futile.

L'évolution des système informatiques sur lesquels se basent les 'intelligence artificielle, bute sur deux obstacles :

- le mur du passé car les systèmes de neurones sont constitués à partir de logiciels anciens qui possèdent des erreurs considérées comme non significatives tant qu'elles ne conduisent pas à une aberration.
- le mur de l'information qui devient de plus en plus incontrôlé au fur et à mesure que l'on accroît les volumes car le tri est de plus en plus difficile et les biais de plus en plus nombreux, sans parler des information viciées.

Les exemples ci dessus me semblent monter que la course actuelle à l'accumulation des données est de moins en moins maîtrisée, car les risques encourus son soit non recherchés, soit transférés et donc non pris en compte, et l'on fragilise ainsi la pertinence des information sur les chaînes alimentaires, interrelations du vivant ou techniques.

On devient ainsi incapable de gérer le crises bien que les informations soient souvent accessibles, cohérentes et disponibles.

Le raisonnement statistique donne au volume une faculté qu'il ne possède pas : la pertinence en toute circonstance et tout environnement.

Le défaut Amazon résulte d'un traitement de masse qui n'informe pas du statut de la commande et se place en porte à faux sur la publicité de fiabilité. C'est le décalage obligatoire d'une approche statistique quand elle est confrontée à une demande particulière. C'est le syndrome du « français moyen »

Le cas EDF AO cumule les effets précédents avec au minimum une gestion déficiente du traitement des anomalies et réclamations clients. Il est vraisemblable qu'il s'y ajoute une déficience de programmation résultant d'une communication inexistante entre les informaticiens et la gestion

commerciale de l'offre panneaux solaires dont l'obligation d'achat imposée par les politiques conduisait EDF à compromettre son emprise énergétique sur le pays illustrée par la période du chauffage tout électrique systématique des promoteurs dans les résidences neuves.

Il est aussi possible que le recours à l'IA n'ait pas été testé sur le cas d'une erreur dans l'affectation des identifiants sur les contrats en anomalie.

Pour ce qui concerne les services fiscaux, la complexité issue des complexités d'information induites par le prélèvement à la source induit un défi en ce qui concerne la gestion des bases de données. C'est clairement le cas pour les informations de ma déclaration d'impôts et les avis de la taxe d'habitation.

En ce qui concerne la mauvaise direction impliquée dans la direction de l'impôt foncier deuxième dans mes instructions de paiement pour lequel il ne pas été demandé de spécifier les coordonnées. Il s'agit clairement d'une erreur de programmation dans le cas le plus simple de l'organisation de cette application, mais il peut aussi s'agir d'une fonction gérée par l'AI. Ce qui me paraît vraisemblable car le site a été fermé pendant une longue période.

Enfin le problème de frais engagé dans la préparation d'une publication littéraire. Il s'agit là d'une incohérence dans le traitement des dépenses préalable à une activité rémunérées et son origine peut être une erreur de programmation ou d'une décision de gestion interne qui considérait le cas comme négligeable. L'absence de justificatif compréhensible ou abordant clairement la situation : courrier et message reçus montre clairement une absence de volonté de réformer une disposition dont l'impact est marginal.

Sur le plan de la liberté individuelle et même de l'indépendance nationale, le cas de la paralysie de l'accès aux fonctions de base d'un téléphone est le cas le plus préoccupant. Cela impliquait que je ne pouvais plus gérer mes authentifications bancaires, mes informations de gestion de mes déplacements, mes applications de sécurité pour ma résidence etc....

Sur ce t incident qui n'a pas pu être résolu sans un changement de matériel, l'IA semble clairement en cause et implique toute la gestion des contrats qui ne sont jamais lus en raison de la taille des textes qui sont approuvés sans contrôle, notre vulnérabilité est considérable et non prise en compte.

Je suggère que tout ces contrats pour être valides soit approuvés par le garde des sceaux et/ou la CNIL qui en assume les conséquences pour les particuliers et les entreprises ne disposant pas d'un service juridique doté des compétences requises.

Au total ces expériences font ressortir la vulnérabilité des citoyens face à des approches dont la versatilité est difficile à maîtriser et dont le contrôle est nécessaire et fassent au minimum l'objet d'un enregistrement pour examen ultérieur et indemnisation en cas de préjudice conséquent